



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 47428

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation inquiétante des crimes et délits contre les personnes dans le département de la Réunion. En 1998, les crimes et délits contre les personnes ont augmenté de 12 % (3 022 contre 2 691 en 1997). L'augmentation des homicides et tentatives, des coups et blessures volontaires et des autres atteintes contre les personnes témoigne d'une délinquance plus violente. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre pour enrayer cette augmentation de la criminalité et de la délinquance dans l'île de la Réunion. Etant donné que la France métropolitaine connaît également un climat d'insécurité comparable, cette question concerne l'ensemble des citoyens français.

## Texte de la réponse

Au cours de l'année 1999, au niveau départemental, la délinquance constatée par la sécurité publique de la Réunion a augmenté de 3,74 % avec 485 faits supplémentaires constatés en 1999 par rapport à l'année précédente (12 978 en 1998 pour 13 463 en 1999). Cependant, il y a lieu de rappeler que le total des faits constatés de délinquance générale en 1999 est inférieur à celui de 1996 (soit 13 463 faits en 1999 pour 13 752 en 1996). Plusieurs indicateurs attestent que l'activité des services est bonne. Le nombre de faits élucidés progresse régulièrement depuis 1996 et atteint aujourd'hui un taux proche de la moyenne nationale (21,07 %, pour 22,77 % à l'échelon national). La délinquance de voie publique régresse depuis 1998. Le taux des mis en cause ayant été écroués est de 9,01 % alors que, à l'échelon national, ce taux n'est que de 2,58 %. Ce résultat reflète la politique adoptée par le parquet vis-à-vis de l'action répressive engagée par la direction départementale de la sécurité publique. De même, la police technique de proximité qui a fait ses preuves en matière de cambriolages va être généralisée avec la systématisation de la recherche des traces et indices sur les véhicules volés découverts. En terme de prévention, les actions prévues dans le contrat local de sécurité de la ville de Saint-Denis vont être renforcées (présence policière plus soutenue dans le centre-ville, création de nouveaux îlots et renforcement de ceux existant, multiplication des opérations de prévention aux abords des établissements scolaires). Par ailleurs, il est à noter la création récente dans le cadre d'un partenariat actif police-Etat-mairie-conseil général, d'un centre de loisirs jeunes dans le quartier du Chaudron, à Saint-Denis. Il est animé par un gardien de la paix, sportif de valeur nationale ayant une grande influence auprès des jeunes. La politique menée dans le cadre des emplois-jeunes se poursuit avec le recrutement dans le courant de l'année 2001 de 67 ADS, s'ajoutant aux 85 déjà affectés dans les services de police.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47428

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé** : intérieur  
**Ministère attributaire** : intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 12 juin 2000, page 3528  
**Réponse publiée le** : 28 août 2000, page 5084